

# ACTUALITÉS DES AGENTS CONTRACTUELS DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE (FPH)



**1** jour (à titre indicatif)

---

IMPACTS DU DÉCRET 2015-1434 DU 5 NOVEMBRE 2015, LOI DÉONTOLOGIE

Plusieurs textes sont venus modifier les règles fixant les conditions d'emploi, de gestion, de rémunération, de fins de fonctions et de reclassement des agents contractuels de la fonction publique hospitalière : décret 2015-1434 du 5 novembre 2015, loi sur la déontologie des fonctionnaires... Vous souhaitez bénéficier d'un tour d'horizon détaillé de cette nouvelle réglementation et comprendre quelles sont leurs incidences concrètes sur vos pratiques de gestion RH des agents contractuels ? Optez pour cette formation intra, 100% opérationnelle dans votre établissement, animé par un consultant expert en RH de la Fonction Publique.

### PROGRAMME INDICATIF DE LA FORMATION INTRA

**Le programme de cette formation développe les incidences du décret n°2015-1434 du 5 novembre 2015 sur les pratiques RH de gestion des agents contractuels de droit public dans la Fonction Publique Hospitalière (PFH), les apports de la loi Déontologie concernant l'amélioration de la situation des agents contractuels...**

#### FORMALISME DU RECRUTEMENT DE L'AGENT CONTRACTUEL : LES MODIFICATIONS LIÉES AU CONTRAT

- › Rédaction du contrat : quelles sont les nouvelles mentions essentielles ?
- › Définition du besoin de recrutement
- › Les annexes au contrat
- › Précision des conditions de recrutement des agents de nationalité étrangère

Étude d'un modèle de contrat

#### NOUVEL ENCADREMENT DE LA PÉRIODE D'ESSAI

- › Quelle durée ?
- › Quid du renouvellement de la période d'essai ?

#### RÉMUNÉRATION DE L'AGENT CONTRACTUEL

- › Déterminer la rémunération : quels critères prendre en compte ?
- › Modalités de réévaluation de la rémunération

#### MISE EN PLACE DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL DE L'AGENT CONTRACTUEL

- › Les agents concernés
- › Quels éléments aborder dans le cadre de cet entretien ?
- › Contestation du rapport de l'entretien professionnel

#### MODIFICATIONS DE CERTAINS CONGÉS POUVANT ÊTRE ACCORDÉS À L'AGENT CONTRACTUEL

- › Congé non rémunéré pour raisons familiales - Congé pour convenances personnelles
- › Création du congé de préparation aux concours
- › Modalités de demande et gestion de l'issue des congés

#### PROTECTION SOCIALE

- › Rappel sur les congés maladie des contractuels et sur la gestion de l'issue du congé
- › Précision sur la procédure de reclassement en cas d'inaptitude physique au poste

#### MOBILITÉ DE L'AGENT CONTRACTUEL

- › Élargissement des possibilités de mise à disposition de l'agent contractuel

#### LE RENOUVELLEMENT DU CONTRAT

- › Ajustement des délais de préavis
- › Déterminer le délai de prévenance : comment apprécier l'ancienneté ?

Exercice pratique : calcul d'un délai de prévenance

#### NOUVELLES MODALITÉS DE LICENCIEMENT DE L'AGENT CONTRACTUEL

- › Les motifs de licenciement - Quelle procédure suivre ?
- › L'obligation de reclassement : les précisions en cas de licenciement pour modification ou suppression du besoin ayant justifié le recrutement de l'agent
- › Modalités de calcul de l'indemnité de licenciement

#### CRÉATION DE COMMISSIONS CONSULTATIVES PARITAIRES DÉPARTEMENTALES (CCPD)

- › Composition de la commission
- › Motifs de saisine, domaines d'intervention

#### SORTIE DE SERVICE

- › Remise du certificat administratif à l'agent : une nouvelle obligation pour l'employeur
- › Mentions du certificat

Étude d'un modèle de certificat administratif

#### OBJECTIFS

- Connaître les dernières nouveautés réglementaires liées à la gestion des agents contractuels de droit public.
- Maîtriser les incidences pratiques du décret 2015-1434 du 5 novembre 2015, être au fait des dernières jurisprudences.
- Répondre aux questions récurrentes liées à la gestion des agents contractuels.

#### LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une journée dédiée à l'actualité de la réglementation des agents contractuels de droit public
- Une formation opérationnelle permettant de sécuriser ses pratiques de gestion des agents contractuels
- La remise de fiches pratiques "synthèses" tout au long de la formation

#### PROFIL DES PARTICIPANTS

Cadres, gestionnaires et agents des services RH/personnel en charge des dossiers de recrutement ou de gestion RH des agents contractuels de droit public  
Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

#### SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'embarquement et attestation de fin de formation  
Évaluation à chaud et à froid

#### MODALITÉS PRATIQUES

Réf : YCCH

Formacode : 13041 /

Formation intra sur-mesure : le contenu pédagogique, les modalités de réalisation et la tarification font l'objet d'une proposition personnalisée. Votre demande est traitée en temps réel par une équipe dédiée qui vous accompagne dans le suivi de votre formation.